



La Lettre du Professeur JOYEUX

La Lettre du Professeur Joyeux est un service d'information indépendant sur la santé. Pour en savoir plus rendez-vous sur [le site officiel](#) du Professeur Joyeux.

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici pour l'afficher dans votre navigateur](#).

☒ • Cette lettre gratuite d'information santé indépendante vous est offerte par votre association FamillesSantéPrévention. Soutenez sa mission sociale et hippocratique d'éducation à la prévention santé en considérant un abonnement annuel ! Pour plus d'informations : [cliquez ici](#).

FACE AU NOUVEAU CALENDRIER VACCINAL DES NOURRISSONS

Notre Appel à la Raison [signé par plus de 8000 professionnels de Santé continue](#).

A la demande de nombre d'entre eux nous l'avons diffusé de la même façon au [grand public qui comprend bien la situation. Plus de 30 000 personnes l'ont très vite signé](#).

Ce ne sont pas des Fake news, mais des informations scientifiques certaines.

Nous recevons un courrier abondant depuis la publication du nouveau calendrier vaccinal qui désoriente et inquiète.

La Ministre de la Santé pour justifier sa loi, est amenée à prendre des positions scientifiquement intenable: ainsi elle affirme que l'aluminium des vaccins injecté par voie intra-musculaire est sans danger comme celui absorbé par voie digestive. C'est ignorer les travaux de chercheurs français qui démontrent le contraire.

VOICI NOS CONSEILS

ALLAITER L'ENFANT 6 MOIS INTÉGRALEMENT + 1 ANNÉE MATIN ET SOIR, C'EST LE MEILLEUR VACCIN SI VOUS ÊTES EN BONNE SANTE.

RECULER LA DATE DE LA VACCINATION OBLIGATOIRE VERS L'ÂGE DE 2 ANS.

REFUSER TOUT VACCIN CONTENANT DE L'ALUMINIUM.

DEMANDER À VOTRE MEDECIN DE PRESCRIRE SUR L'ORDONNANCE "VACCINS SANS ALUMINIUM".

REFUSER OBSTINEMENT TOUT VACCIN CONTRE L'HEPATITE B CAR SA PROTECTION NE DURE PAS PLUS DE 15 ANS.

POUR LES COLLECTIVITES, L'ETAT VEUT-IL EMPÊCHER LES MERES DE RETRAVAILLER ET LES ENFANTS D'ALLER EN CRECHE ET A L'ECOLE ?

N'OUBLIEZ PAS LES 3 PRINCIPALES CONTRE-INDICATIONS DEFINITIVES OFFICIELLES DES VACCINATIONS DES NOURRISSONS

- Une allergie grave connue à l'un des composants du vaccin.
- Une réaction allergique grave lors d'une précédente injection du vaccin.
- Une immunodépression congénitale ou acquise, pour les vaccins vivants atténués comme le ROR.

Une infection fébrile contre-indique la vaccination de manière provisoire : dans ce cas, l'administration du vaccin doit être différée.

Merci de continuer à signer [ici pour les Professionnels de Santé](#), et [ici pour le Grand Public](#).

Pr Luc Montagnier,
Pr Henri Joyeux